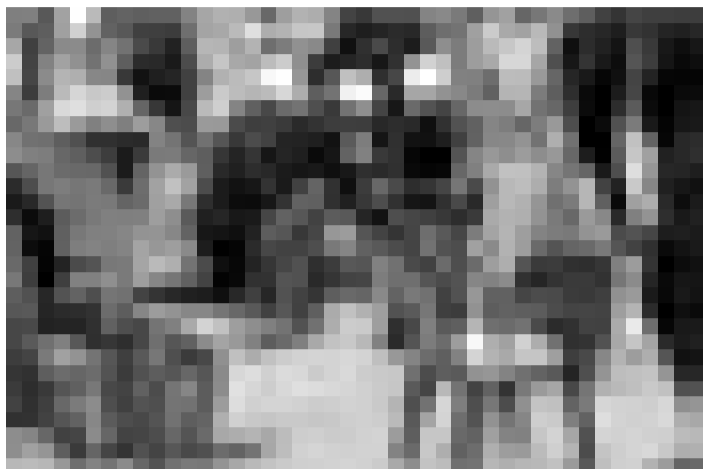


TRIBUNE LIBRE

La démocratie luxembourgeoise est menacée: défendons-la tous ensemble!



Non ce ne sont pas des casseurs extra-terrestres, mais des policiers luxembourgeois au travail. (Foto: déi Lénk)

Dans son témoignage, Jean-Laurent Redondo décrit une intervention de la police luxembourgeoise digne d'un "pays soumis à un régime dictatorial".

Vous trouverez une autre lettre à la rédaction concernant les événements de la place de Paris sous www.woxx.lu

Je n'aurais pas cru jusqu'à peu que je vivrais une époque où il s'avérait nécessaire de lancer un tel appel. Mais, ayant constaté au cours des derniers mois une dégradation constante de la culture démocratique dans mon pays, je dois conclure qu'il est temps de tirer la sonnette d'alarme. (...)

Vendredi dernier, je participais avec quelques ami-e-s de mon mouvement politique déi Lénk / la Gauche à la manifestation des salarié-e-s d'Arcelor. Nous avons décidé dans les instances de notre mouvement de témoigner notre solidarité avec les revendications légitimes des

salarié-e-s du groupe Arcelor, qui pour beaucoup d'entre eux défendaient l'avenir de toute une région wallonne.

A certains moments nous intervenions même, dans la mesure de nos capacités très limitées, ensemble avec notre député Serge Urbany, auprès de la police afin d'éviter des affrontements violents.

Mais c'est en fin de manifestation, alors que tout était redevenu calme, que nous avons assisté à une scène à proprement parler ahurissante sur la place de Paris.

Des policiers se sont rués de façon très violente sur un groupe de jeunes qui étaient assis à une terrasse de la place de Paris, où ils consommaient une boisson et discutaient ensemble. Les jeunes étaient jetés par terre de façon tellement brutale, que tous les gens qui assistaient à cette scène étaient indignés et le manifestaient face aux policiers en scandant: "Libérez-les, libérez-les!" (...)

En observant d'un peu plus loin ces événements, les militant-e-s de "déi Lénk" sont immédiatement accourus. Le député Serge Urbany est intervenu auprès des policiers pour empêcher l'arrestation des jeunes. Il exigeait d'être autorisé à parler avec un responsable de la police grand-

ducale, ce qu'on disait être impossible. Il voulait ensuite monter dans la fourgonnette de police pour accompagner les jeunes au commissariat de police en sa double fonction d'avocat et de député, mais les policiers l'ont repoussé, ainsi que d'autres militants de "déi Lénk", avec leurs boucliers en plastique. Les policiers prétendaient que les jeunes étaient des casseurs, ayant été filmés en flagrant délit. (...)

Quel ne fut mon étonnement quand je recevais le même soir un coup de téléphone de Vincent, un des jeunes qui avaient été emmenés par la police sur la place de Paris. Il avait été relâché entre-temps, non sans avoir été fiché et intimidé par certains policiers, et avait pu rejoindre son domicile en Belgique. Le hasard a voulu que je puisse témoigner qu'en contradiction flagrante et scandaleuse avec les assertions de certains policiers sur la place de Paris, Vincent n'avait commis aucun acte de violence.

Il se trouvait en effet que Vincent était précisément le jeune avec lequel j'avais discuté pendant presque tout le temps que durait la manifestation sur la place des Martyrs en face du "Château d'Ar-

celor", comme disent nos ami-e-s belges. Il y eut là des affrontements sporadiques entre manifestants et policiers. Mais je peux témoigner que Vincent se tenait à l'écart de toute action violente. Je me trouvais avec lui presque tout le temps à l'autre bout de la place des Martyrs. Il m'avait abordé en me proposant la vente d'un journal de gauche dont le titre était "Alternative Socialiste" (...).

Vincent m'informait encore par téléphone qu'au commissariat de police tous ses effets personnels avaient été fouillés. Il me rapportait avec incompréhension qu'il devait insister pour qu'on lui rende les deux cartes de visites que je lui avais remises quelques heures auparavant et que les policiers ne s'y sont résolus qu'après en avoir fait des photocopies.

Confronté à tous ces faits troublants, je ne peux m'abstenir de poser certaines questions:

Est-ce uniquement l'effet du hasard que, parmi les 9 manifestants que la police annonce avoir arrêtés, il semble qu'il y ait très peu de casseurs véritables, mais d'autant plus de jeunes militants de gauche, dont le seul tort était de vendre tout au long du trajet de la manifestation de façon absolument pacifique une publication socialiste?

Est-ce le prélude à une intimidation à plus grande échelle de la population, et plus particulièrement des jeunes, en prévision d'un approfondissement des contradictions

engendrées par la globalisation capitaliste? (...) Veut-on faire passer le message que la démocratie s'arrêtera là où débutera la contestation du capitalisme globalisé?

Quel est l'intérêt de la police d'archiver (...) des photocopies de cartes de visites en rapport avec le mouvement déi Lénk? Y a-t-il au Luxembourg des milieux qui auraient intérêt à fabriquer de toutes pièces des liens obscurs entre casseurs et ce mouvement démocratiquement élu à la Chambre des Députés et dans divers conseils communaux?

Tous ces faits troublants devraient interpeller les démocrates, au-delà de toutes frontières partisans, à rester vigilants. Une interpellation qui s'adresse évidemment pour les mêmes raisons aux agents de la police grand-ducale, qui en leur très grande majorité, j'en suis persuadé, ne sont pas disposés à renier le serment prêté sur la Constitution démocratique du pays.

La démocratie se défend au quotidien, par l'intervention citoyenne permanente de chacune et de chacun. Sans un tel engagement, elle risque de dépérir plus vite qu'on ne voudrait l'imaginer aujourd'hui.

Jean-Laurent Redondo
membre du parti
"déi Lénk/la Gauche"

Avis

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DES TRAVAUX NEUFS

AVIS D'ADJUDICATION

Le **mardi 20 mai 2003** à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant **la fourniture de mobilier à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique Nic Biever à Dudelange - Bâtiment Wolkeschdall.**

Envergure de l'objet:

ca 200 bancs, ca 50 tables, ca 400 chaises
ca 16 tableaux, divers et accessoires

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour mi-juillet 2003.

La durée des travaux est de 10 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"

Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 555
Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **vendredi 2 mai 2003.**

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour la fourniture de mobilier dans l'intérêt du Lycée Nic Biever à Dudelange.**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 28 avril 2003
La ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DES SERVICES SPECIAUX

AVIS D'ADJUDICATION

Le **vendredi 23 mai 2003** à 10:00 heures du matin, il se-

ra procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant **les travaux de menuiserie intérieure en bois dans l'intérêt de la Maison de Soins à Echternach.**

Envergure:
Portes coupe-feu REI 60,
Simples: 11 pièces
Doubles: 11 pièces

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée des travaux est de 15 jours ouvrables à compter du 18 août 2003

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"

Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **vendredi 2 mai 2003.**

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux

prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour les travaux de menuiserie intérieure en bois dans l'intérêt de la Maison de Soins à Echternach.**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 28 avril 2003
La ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DES SERVICES SPECIAUX

AVIS D'ADJUDICATION

Le **jeudi 22 mai 2003** à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture des soumissions concernant

1) les travaux d'installation de sprinklage

Envergure:

installation de sprinklage avec 450 têtes; réservoirs: 35 m³;

Pompes, tableaux de com-

mande, ca 1.500 m de tuyauteries

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

La durée des travaux est de 40 jours ouvrables à compter du 16 juillet 2003

2) les travaux d'installations d'un groupe de secours

Envergure:

Groupes de secours 100 KVA, réservoirs, tableau de distribution; ventilation, ca 1.800 m de câblage, ca 300 m de chemins à câbles
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

La durée des travaux est de 30 jours ouvrables à compter du 1 septembre 2003

à exécuter dans l'intérêt de l'École de Commerce et de Gestion à Luxembourg

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"

www.woxx.lu

Voyages Sotour
La Bourse aux Voyages
www.sotour.com

Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 555
Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **vendredi 2 mai 2003.**

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour les travaux de ... dans l'intérêt de l'École de Commerce et de Gestion à Luxembourg.**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 28 avril 2003
La ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges